



Dans le cas d'un divorce qui paye le permis de conduire ?

Par **Alex94**, le **04/11/2013** à **22:53**

Bonjour,

Ma copine vient d'avoir 18 ans, elle souhaite passer son permis de conduire, hors sa mère ne peut pas assumer le financement à elle toute seule, donc dans le cas d'un divorce et que le père fournis déjà une pension alimentaire doit-il financer un minimum ou une partie du permis de conduire ?

Cdlt Alex

Par **scarbo88**, le **05/11/2013** à **00:25**

[fluo]bonjour[/fluo]

Renseigne toi sur le permis à 1 euros par jour, ma copine s'est fait faire un dossier à 19 ans alors que ces parents ne pouvait plus lui payer (question financière), il y'a certaines écoles en accord avec la banque de ta copine qui le font. Il faut donc allé à la banque est faire le crédit 1 euros par jour pour le permis, il existe aussi le crédit 1000 euros pour les moins de 25 ans à taux 0 sur 3ans, sans obligation et sans solvabilité, les jeunes ont tous le droit à ce crédit à partir du moment ou ils remboursent (28 euros par mois)

La pension alimentaire du père (ça veut dire ce que ça veut dire au sens propre) n'a rien à voir avec le financement d'études ou du permis de conduire (que ce soit une voiture un bateau ou une moto).

Ta copine a 18ans donc majeur. Elle est encore rattacher au foyer fiscal des parents, mais en ce qui concerne les dépenses d'un produit, d'étude ou le permis de conduire, tout est pour l'organisation et la gestion des finances de la famille il n'y a pas de lois.

Par **alterego**, le **05/11/2013** à **01:55**

Bonjour

Votre copine est majeure, rien n'oblige l'un ou l'autre des parents à financer son permis de conduire.

Coedialement

Par **amajuris**, le **05/11/2013** à **10:27**

bjr,

si le père paie sa pension alimentaire, rien ne l'oblige à payer plus.
mais tout dépend des relations entre les parents et la fille.

cdt

Par **alterego**, le **05/11/2013** à **15:30**

Bonjour,

Qu'importe les parents, voilà une belle occasion qui se présente à vous pour témoigner tout votre amour à votre copine.

[smile9] [smile3]